



A retenir

FONTE DES SEMIS

Pas de symptômes observés sur le réseau. Avec les températures douces et la reprise rapide des plants, le risque est faible.

INSECTES DU SOL

Peu de symptômes observés. Le risque dépend des parcelles.

La qualité du plant et de la plantation est primordiale dans la réussite de la culture.

• Qualité du plant : Soigner les observations !

Mesures prophylactiques : Il est capital de soigner l'observation sur les plants avant toutes plantations.

Soigner l'observation sur :

- **le système racinaire** : il doit être de couleur blanche et correctement développé, aucune racine nécrosée ne doit être présente (couleur marron des racines)
- **le collet** : il ne doit pas présenter d'étranglement ou de zones nécrosées,
- **le système végétatif** : aucune nécrose, ni décoloration ne doivent être présentes, aucune présence de bio-agresseurs.

• Qualité de la plantation : Assurer le départ du système racinaire

Mesures prophylactiques : Il est capital de s'assurer que les conditions optimales de reprise sont requises.

- **état du sol** : structure du sol, humidité,
- **plantation d'une motte humectée**,
- **joint entre la motte et le sol correct** : terre « rappuyée » et irrigation effectuée le jour de la plantation,
- **observations des reprises des plants (au niveau du système racinaire)**.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'Agriculture du
Tarn-et-Garonne, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, VITIVISTA,
CEFEL, DRAAF Occitanie

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la Biodiversité

DISPOSITIF D'OBSERVATION 2024

Les observations du réseau de Surveillance Biologique du Territoire pour la culture du melon sont réalisées à partir de :

- **parcelles de référence**, observées et notées toutes les semaines et réparties sur les différentes zones du territoire,
- **parcelles flottantes**, observées par les réseaux des techniciens melon du Sud Ouest (Groupe Technique Melon Sud Ouest, Distributeurs).

Le dispositif est complété par les données de l'indice de risque bactériose et les observations de parcelles « témoin » du CEFEL.

En saison, des relevés de pièges de chenilles phytophages (sésamies, pyrales) complètent le dispositif (réseau maïs animé par Arvalis et réseau melon animé par la Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne).

Les parcelles de référence sont définies pour 1 site, 1 variété et 1 date de plantation. La date de plantation détermine les différents créneaux : chenilles précoces, chenilles semi précoces, bâches, plein champ précoce, plein champ saison et plein champ arrière saison.

Semaines de plantation	Créneau
11, 12, 13	Chenilles précoces
14, 15	Chenilles semi précoces
16, 17, 18	Bâches
19, 20	Plein champ précoce
21, 22, 23, 24, 25	Plein champ saison
26 et plus.	Plein champ arrière-saison

ÉTAT DES CULTURES

Les premières plantations, les plus précoces, ont débuté semaine 11. Les reprises des plants étaient effectives lors des premières observations de la semaine 12 (conditions météorologiques optimales). Peu de plantations sur le secteur jusqu'à la fin de la semaine 13. Les plantations vont s'intensifier à partir de cette semaine.

Semaine 12 : des observations de cloportes sur une parcelle du réseau avec 80% de dégâts.

Semaine 13 : à la faveur des hausses de températures et de l'ensoleillement, des plants peuvent flétrir sous les chenilles. Il faut soigner l'humectation autour de la motte afin d'assurer une reprise optimale.

Des levées d'adventices sont présentes entre les rangs et parfois au niveau du plant.

Des présences de loches et d'escargots sont notés, sans réels dégâts



Enracinement du plant, sortie du système racinaire. Photo : CA82



Flétrissement des plants, 1^{ère} feuille sèche. Photo : CA82



Levée et développement d'adventices. Photo : CA82

- **Insectes du sol**

Peu de dégâts observés sur le réseau de surveillance. Quelques observations de taupins ou de noctuelles terrioles.

Mesures prophylactiques : Pour limiter les risques insectes du sol, il est souhaitable de planter lorsque les conditions de reprise sont favorables, permettant une reprise rapide des plants.

Évaluation du risque : Le risque dépend des parcelles.

• Fonte des semis -Pythiacées



Etranglement au niveau du collet, sans présence de perforation de la tige, ni de larves. Photo : CA82

Pas de symptômes signalés sur le réseau de surveillance.

Mesures prophylactiques : Pour limiter les risques de champignons du sol, il est souhaitable de planter lorsque les conditions de reprise sont favorables, permettant une reprise rapide des plants.

Évaluation du risque : Le risque est faible avec les températures annoncées.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour le melon**, par l'animateur filière melon de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL et la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne.
- **pour l'ambrosie**, par la Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne et la FREDON Occitanie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.